

Comité de Pétanque et Jeu Provençal de la Vienne
Siège Social : Maison des Sports 6 allée Jean Monnet 86000 Poitiers

Réunion du 13 juillet 2021 au Siège Social

Présents : Blanchet Sylvie, Blanchet Nadia, Demarconnay Nadine, Ruffo Marie-Jo, Salin Valérie, Moreau Emiline, Brunet Jean-Jacques, Couvrat Lionel, Dupont Christophe, Ebersweiler Gérard, Fromenteau Alexis, Huot Baptiste, Jaubert René, Ludovic Christian, Paillot Jean-Bernard, Raynaud Pierre, Girouard Frédéric, Moreau Christian, Salin Christophe.

Absents : Néhémie Alain, Villereau Patrice.

Début de réunion à 19h00

- Approbation à l'unanimité du compte rendu de la précédente réunion.

- Compte rendu des championnats passés :

*Championnat Triplette Vétéran : A la table de marque : Néhémie Alain et Fromenteau Alexis. Suite à un problème informatique, il a été effectué un tirage manuel à partir des quarts de finale. Equipe championne : Chauvigny (*Rogeon Philippe, Berneron Michel et Dousson Lilian*)

*Championnat Triplette Promotion : A la table de marque : Salin Valérie, Paillot Jean-Bernard et Néhémie Alain.

Equipe championne : Mirebeau (*Ega Eddy, Gutierrez Yves, Couineau Alexandre*) et l'équipe vice-championne : Chauvigny (*Rogeon Philippe, Rogeon Franck et Boulesteix Christian*) qualifiée également au Championnat de France. L'équipe de Mirebeau finit vice-championne de France et l'équipe de Chauvigny s'incline en quart de finale.

*Championnat Triplette Masculin : Secteur Nord à la table Salin Valérie, Jaubert René, Ebersweiler Gérard et pour le secteur Sud : Demarconnay Nadine et Ruffo Marie-Jo.

Equipe championne : Sanxay (*Mercier Gabriel, Naud Vincent et Viault Jean*) et l'équipe vice-championne : Mirebeau (*Wetta Christophe, Dinais Jean-François et Métivier Stéphane*) également qualifiée pour le Championnat de France.

*Championnat Triplette Féminin : A la table Ludovic Christian.

Equipe championne : Cenon sur Vienne (*MASSIN Marie-Christine, Launay Laetitia et Mounier Laetitia*) et l'équipe vice-championne : Mirebeau (*Cordeboeuf Emilie, Cordeboeuf Céline et Lecomte Catherine*) également qualifiée pour le France

*Championnat Triplette provençal : A la table Demarconnay Nadine et Paillot Jean-Bernard. Equipe championne : Chauvigny (*Arnoux Jordan, Rousselot Yann et Couturas Stéphane*)

*Championnat Doublette Mixte : A la table Demarconnay Nadine.

Equipe championne : Mirebeau (*Métivier Séverine et Stéphane*)

*Championnat Triplette Mixte Vétéran : A la table Jaubert René et Ebersweiler Gérard.

Equipe gagnante : Antran (*Moschini Cathy, Colin Rémy et Gourdon Etienne*)

*Championnat Triplette Jeune : 2 équipes au championnat de France prévu le 20 et 21 août à Nevers. Lors de la qualification des équipes jeunes au niveau régional, il a été noté des problèmes de restauration et d'hôtellerie

Il a été constaté dans l'ensemble des championnats une baisse de participation certainement due à la crise sanitaire.

Il reste encore le Championnat Triplette Mixte qui se déroulera fin septembre.

Il est demandé de nouvelles formations pour la tenue des tables de marques notamment pour les nouveaux membres du comité, ainsi que pour les inscriptions des clubs au divers championnats (*envoi des inscriptions par gestion concours*).

Un joueur a demandé s'il était possible de faire arrêter toutes les parties à 12h30 et que celles qui n'avaient pas fini leur 2^{ème} partie recommencent plus tôt que la reprise des jeux normale à 14h00. Le comité n'a pas statué sur la question qui sera étudiée ultérieurement.

Pour le Championnat de France Jeune 2 triplettes et 2 éducateurs se déplaceront à Nevers, il est alloué une somme de 50€ par personne soit une prime de 400€

Il est demandé de prévoir un budget pour les différentes formations (tronc commun, éducateurs, arbitrage, etc...)

- Approbation des règlements intérieurs : Le règlement fédéral ayant changé en janvier 2021, Sylvie avait demandé aux responsables de commission de revoir le règlement intérieur de chacune d'entre elles, ce qui a été oublié. Ce point sera revu lors de la prochaine réunion.

- Frais de stage arbitre National : Suite à une demande de Grimault Lydia, il est décidé d'accorder un remboursement d'hébergement à hauteur de 80€ maximum par nuit et sur présentation de justificatifs. Le règlement intérieur du CD86 mentionnera ce remboursement dans la prochaine édition.

- Boulodrome Dissay : Commission : Ludovic Christian, Blanchet Sylvie et Huot Baptiste. Le projet est toujours d'actualité.

- Questions diverses :

. L'entretien des tenues des jeunes est effectué depuis de nombreuses années par Mme MOREAU Christelle, Sylvie demande s'il serait possible de l'en remercier par une carte cadeau.

Les personnes présentes acceptent volontiers, Christian Moreau et Emilie s'abstiennent de donner leur avis.

. Frédéric Girouard demande si les finalistes du Championnat de France seraient récompensés.

La réponse est affirmative et une carte cadeau de la somme de 100€ par personne sera attribuée à chacun des joueurs.

. Alexis Fromenteau signale que pour le CDC Provençal une équipe doit être qualifiée pour le CRC. Cette compétition est-elle maintenue ? Problème de lieu et de date.

La réponse est positive, ce championnat est maintenu.

. Christophe Dupont signale un problème de tenue pour le CDF féminin, une des joueuses a emprunté la tenue d'une ancienne championne car il y avait un problème de taille de vêtement.

La réunion se termine à 23h00, aucune date n'est décidée pour la prochaine.